

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 DECEMBRE 2018

Conformément aux statuts de l'association « PETANQUE MEZOISE » les membres se sont réunis en assemblée générale le 12 décembre 2018 à la salle du temps libre située au TAURUS à 34140 MEZE à dix huit heures sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée générale est présidée par **M. JEAN Daniel** en sa qualité de Président de la PETANQUE MEZOISE.

Le secrétariat de séance est assuré par **M. DELAQUAIZE Philippe**

Ouverture de la séance à 18 heures.

Monsieur le Président constate que **96 membres sur 179 sont présents.**

En conséquence, le quorum étant atteint monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Monsieur le président demande l'observation d'une minute de silence pour le décès des membres et sociétaires survenus au cours de l'année.

Remise des cadeaux aux femmes du club : parapluies

Monsieur le président propose à l'assemblée au regard de l'ordre du jour qui est chargé, d'effectuer les votes à main levée.

Aucune opposition ne s'étant manifestée, le principe du vote à main levée a été adopté.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du rapport moral et d'activités
2. Approbation du rapport financier et approbation des comptes clos au 31 octobre 2018.
3. Affectation du résultat
4. Fixation du montant des licences 2019
5. Vote du budget prévisionnel 2019
6. Résultats sportifs
7. Renouvellement au sein du bureau
Election d'un nouveau trésorier adjoint
8. Questions diverses
Intervenant Mr.Thierry VERMOREL président du comité de SETE

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié l'ensemble des membres qui par leur présence manifestent leur intérêt et leur attachement au club, Monsieur le président aborde le premier point de l'ordre du jour:

PÉTANQUE MÉZOISE

Point 1 à l'ordre du jour

Rapport moral et d'activités

Monsieur le président souligne l'excellente saison effectuée par le club en termes de résultats sportifs et de la participation relevant des concours internes.

Avec un effectif de 179 licenciés la PM (PETANQUE MEZOISE) est toujours au 1^{er} du secteur de Sète.

Répartis de la façon suivante : 101 vétérans H/F, 55 seniors masculins, 15 seniors féminines, 8 jeunes en juniors, cadet et minimes.

Les adhésions en qualité de membres affichent une légère baisse passant de 113 à 92 en 2018.

	Elite régionale ou départementale	Honneur	Promotion	Totaux
Seniors/Vétérans Féminines	1	6	14	21
Seniors Messieurs	5	11	39	55
Jeunes		3	5	8
Vétérans 60 H	10	23	62	95
Totaux	16	43	120	179
Nouveaux licenciés = 49				
Membres honoraires à jour des cotisations = 92				

Monsieur le Président remercie tous les membres de la PM qui grâce à leur investissement ont permis d'obtenir de tels résultats.

Autre point abordé par Monsieur le président : la présence de l'association lors des différentes compétitions officielles, elle a non seulement été massive mais également très compétitive quant aux résultats obtenus par les différentes équipes tout au long de la saison. Monsieur le Président après avoir donné lecture des performances probantes réalisées se réjouit que les couleurs du club, de notre ville et également de notre département aient été représentées de manière remarquable tant au niveau des championnats départementaux, régionaux que nationaux.

PÉTANQUE MÉZOISE

Monsieur le Président fait état des joueurs classés pour la saison 2018

	Elite régionale ou départementale	Honneur	Promotion	Totaux
Seniors/Vétérans Féminines	1	6		7
Seniors Messieurs	5	11		16
Jeunes		3		3
Vétérans 60	10	23		33
Totaux	16	43		59

Concernant les 54 concours officiels et internes organisés par l'association sur l'ensemble de la saison, monsieur le président note avec satisfaction que les dits concours ont rassemblé quelques 5671 joueurs (CO : 2571 + CI : 3100) et qu'aucun incident n'a été à déplorer. A noter également le fort taux de participation des équipes du club aux différents éliminatoires de secteurs et championnats.

Monsieur le président remercie les services municipaux pour leur assistance technique et matérielle.

La PM ayant une activité sportive toujours importante, Monsieur le président lance un appel à responsables susceptibles d'encadrer les équipes engagées dans les diverses compétitions. Toutes les bonnes volontés seront les biens venues.

La soirée de clôture de la saison qui s'est déroulée le 16 novembre 2018 dans la salle du temps libre mise gracieusement à la disposition de l'association par la municipalité, a regroupé 155 personnes pour une soirée dîner.

Pour conclure, Monsieur le président considère que la saison a été exceptionnelle en tout point de vue.

Monsieur le président rappelle que conformément à la réglementation le rapport qu'il vient de présenter doit être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 96 voix favorables.**

PÉTANQUE MÉZOISE

Point 2 à l'ordre du jour

Rapport financier

Après avoir remis à chaque membre les documents relatifs à la ventilation des écritures comptables de l'exercice 2018, monsieur le président informe l'assistance que Monsieur René DEHAN , vérificateur extérieur des comptes de cet exercice a validé l'ensemble des écritures présentées.

Il remercie la municipalité pour son aide financière qui s'est traduite par l'attribution d'une subvention de 1170€, ainsi que des polos floqués à la ville de Mèze d'une valeur de 400€.

Remerciement également pour la subvention de 500€ du conseil général

Remerciements particuliers aux différents donateurs qui ont apporté leur soutien financier au club : ST TRANSPORT PREMAT; MAXIME FORAGE; L'OSCARINE ; LE CROC GOURMAND ; FAMILLE BONDON.

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Claude ACCARIES, trésorier du club, qui commente le document du rapport financier 2018, chapitre par chapitre, en justifiant chacune des écritures, précisant que la participation financière du club est destinée à l'ensemble des membres, soit pour les tenues vestimentaires aux couleurs du club et de la ville, soit pour les championnats, les manifestations sportives ou festives qui ont eu lieu tout au long de la saison avec le souci d'être équitable envers tous les membres de la PM.

En conclusion le bilan financier laisse apparaître un solde POSITIF de 1591,21 €.

Monsieur le président rappelle que le rapport financier qu'il vient de présenter doit lui aussi être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 96 voix favorables.**

Point 3 à l'ordre du jour

Affectation du résultat

Monsieur le président indique que pas de gros achats ont été effectués cette année :
1 machine à glaçons.

Monsieur le président soumet à l'approbation de l'assemblée générale la proposition précitée.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat : **soit 96 voix favorables.**

PÉTANQUE MÉZOISE

Point 4 à l'ordre du jour

Fixation du montant de la licence

Après avoir évoqué le prix de la licence reversé au comité : 35€ et les charges inhérentes, à savoir : l'affiliation à la fédération Française d'un montant de 50€ ainsi que l'inscription de 10 équipes aux championnats des clubs qui s'élève à 300€. De plus cette année des chèques de caution de 200€ sont demandés lors des inscriptions aux championnats en cas de forfait ou non présentation d'une équipe.

Monsieur le président propose de fixer le montant des licences séniors et juniors à 40€ et 15€ pour les cadets, minimes et benjamins. L'augmentation est due à celle effectuée par la fédération (+3€). Le comité prenant 1€.

La carte de membre reste fixée à 15€.

Cette année nous mettons d'ores et déjà la possibilité de commander des habits club compétition et loisir version 2019 . Prix licenciés et membres du club :

Polo sweet manches longues : 10 €

Veste coupe vent : 20€

Le club prenant à sa charge la moitié du cout déjà déduit.

Monsieur le président soumet la proposition à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 96 voix favorables.**

Point 5 à l'ordre du jour

Le budget prévisionnel

Après avoir mis à la disposition de chaque membre, les documents qui permettent d'apprécier les prévisions de dépenses et de recettes, monsieur le Président explicite les orientations du club.

Le trésorier, Monsieur Claude ACCARIES, justifie les chiffres affichés en notant que la gestion devra être tout aussi rigoureuse lors du prochain exercice afin de ne pas s'exposer à des surprises étant entendu que c'est toujours l'intérêt général qui doit motiver les décisions.

Le budget prévisionnel pour l'année 2019 est évalué à 44808€.

Monsieur le président soumet le budget prévisionnel présenté à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 96 voix favorables.**

PÉTANQUE MÉZOISE

Point 6 à l'ordre du jour

Résultats sportifs

Monsieur le président dresse la liste des brillants résultats obtenus tout au long de la saison. Il précise, qu'à ce jour, nous ne disposons pas des statistiques des divers classements du club par rapport au comité de Sète et du CD34. Néanmoins la PM, par ses résultats reste un des clubs les plus performants de la région.

Il félicite tous les compétiteurs pour leurs remarquables prestations qui ont honoré le club et par conséquence notre ville.

Résultats sportifs :

Champions de France en titre en triplettes vétérans : qualifiés pour le FRANCE à ALBERVILLE (73) :

COLL P – PAILLARES S – SCHNEITER P

Vice - Champions de l'Hérault en triplettes vétérans : qualifiés pour le FRANCE à ALBERVILLE (73) :

MAZET M – POUJOL C – LANNI A

Champions de l'Hérault en triplettes séniors : qualifiés pour le FRANCE à STRASBOURG (67) :

BAUER F – REINARD V – LAMOUREUX A

Champions de l'Hérault en doublettes séniors : qualifiés pour le FRANCE à QUILLAN (11) :

BAUER F – REINARD V

Champion de l'Hérault en tête à tête senior qualifié pour le FRANCE à FREJUS (83) :

REINARD V

Champions de secteur de Sète en triplettes vétérans :

SOLA R – LABORDE M – TRENZA G

Champions de secteur de Sète en triplettes séniors :

LABORDE A - LABORDE M – TRENZA G

Vice - Champions de secteur de Sète en triplettes séniors :

PEREZ A – KUENEMANN J – PAGES L

Champions de secteur de Sète en doublettes séniors :

LABORDE A - LABORDE M

Vice - Championnes de secteur de Sète en doublettes féminines séniors :

MARTINEZ A – TREZIT E

PÉTANQUE MÉZOISE

Champions et vice-champions de l'Hérault des clubs vétérans
Coupe de France des clubs : 3 tours en départemental.

Récompenses relatives au concours internes de La Parée :

Le superbe challenge qui est remis en jeu tous les ans revient cette année à :

MINARRO LAURENT

Sont récompensés 6 compétiteurs: MINARRO LAURENT ; CHABERT GILBERT ;
GARCES YVES ; CABALLE ADRIEN ; GOEHERY RENE ; ROUGET KEVIN.

CLASSEMENT FEMININE : SCHOELLKOBNS NADINE

Sont récompensées les 6 meilleures féminines :SCHOELLKOBNS NADINE ; GARCIA MARYSE ;
SEGUI HELENE; TOUREILLE CLAUDINE ; WINKLER HILDEGARDE ; VOLANDI ERICA.

CETTE ANNEE 1^{ER} CLASSEMENT ASSIDUITE DES CONCOURS INTERNES.

GRESSANI LUCIEN (34 concours : 34 participations)

7 participants sont récompensés : GRESSANI LUCIEN ; MARTINEZ JOSE ; SCHOELLKOPF
NADINE ; CHABERT GILBERT ; MINARRO LAURENT ; RIQUELME DIDIER ; SIMON GILLES ;

Remerciements particuliers aux 5 sponsors qui ont participé aux concours organisés
pour la fête de MEZE :

FAMILLE BONDON ; DEDOU GORSSE ; LE CROC GOURMAND ; LE CASINO De Balaruc Les Bains
; L'OSCARINE Restaurant

Le calendrier des concours officiels prévus en 2019 à La Parée : 13 concours

DATE	LIEU	TYPE	DOTATION	DESIGNATION
Mercredi 13 mars 2019	MEZE	TV	150	
Sam/dim16/17 mars	MEZE	SECTEUR DS		SECTEUR SETE
Mercredi 3 avril 2019	MEZE	DV		
Lundi 29 avril 2019	MEZE	TS	150	
mercredi 15 mai 2019	MEZE	TS	150	CHALLENGE BEAUVIGNAC
mercredi 29 mai 2019	MEZE	DS	150	CHALLENGE GALIBERT
Lundi 3 juin 2019	MEZE	TS	150	
Lundi 24 juin 2019	MEZE	TS : 1 promo	150	
mardi 9 juillet 2019	MEZE	TM	150	
Lundi 15 juillet 2019	MEZE	DS	150	
Lundi 5 août 2019	MEZE	TS	200	CHALLENGE MAXIME HORACE
lundi 2 septembre 2019	MEZE	DV	150	
lundi 16 septembre	MEZE	DS	150	CHALLENGE SOJO VIANDES

La Fête annuelle de MEZE : 5 concours ouverts à tous, en août 2019

Les concours internes ouverts à tous organisés tous les jeudis.

PÉTANQUE MÉZOISE

REMARQUE : cette année a été prévu un concours en triplettes avec 1 promotion mini ; 1 concours en triplettes mixte ; ainsi que 2 concours en doublettes vétérans et un en triplettes vétérans.

Point 7 à l'ordre du jour

Renouvellement du bureau

Monsieur le président précise que conformément aux statuts le nombre de personnes siégeant au conseil d'administration n'est pas limité.

Un appel à candidature est lancé. Monsieur Gilbert CHABERT se propose de faire partie des membres du conseil d'administration.

Monsieur le président présente à l'assemblée générale la composition du bureau directeur et propose la candidature de Monsieur Denis LEFRANCOIS de Mèze au poste de trésorier adjoint suite à la démission de Monsieur JEAN Sylvain

La candidature de Monsieur Denis LEFRANCOIS est retenue.

Sont déclarés élus pour la saison 2019 :

Président d'honneur : Monsieur DESPLAT Yvan

Président : Monsieur **JEAN Daniel** né le 18 septembre 1946 à Montpellier
Demeurant 4 rue du Cerisier à 34140 MEZE et exerçant la profession de : Retraité de la marine.

Vice Président : Monsieur **MAXIME Horace** né le 13 septembre 1939
Demeurant 2 rue de Girard à 34140 MEZE et exerçant la profession d'artisan

Secrétaire : Monsieur **DELAQUAIZE Philippe** né le 23 septembre 1950
Demeurant 3 rue Tadorne à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

Secrétaire adjoint : Monsieur **LACASSAGNE William** né le 05 mai 1954
Demeurant 79 rue Ferdinand Buisson à 91210 DRAVEIL et exerçant la profession de négociant.

Trésorier : Monsieur **ACCARIES Claude** né le 05 mars 1952
Demeurant lotissement le PONAN, 24 route Mourre Blanc à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

Trésorier adjoint : Monsieur **LEFRANCOIS Denis** né le 14 juin 1943
Demeurant 537 chemin du Cros à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

PÉTANQUE MÉZOISE

Responsable délégué : chargé de l'organisation des concours internes à La Parée
Monsieur **BRILL Michel**

11 membres élus au Conseil d'Administration :

M. BRILL Michel, M. CAILLARD Jean Michel, M. CHABERT Gilbert, M. CHALLIES Christophe, M. DIAZ Pierre, M. JEAN Sylvain, M. MINARRO Laurent, M. RIQUELME Didier, M. ROUGELIN André, M. TOURNEMIRE Patrice, Mme VOVARD Chantal.

Point 8 à l'ordre du jour

Questions diverses

En l'absence de Monsieur Thierry VERMOREL, président du secteur de Sète, Monsieur Christian NAVARO présente un ensemble de nouvelles dispositions 2019 du secteur de Sète et du comité de l'Hérault.

Aucune autre question n'étant posée, monsieur le président après avoir remercié l'ensemble de l'assemblée pour le sérieux des travaux et la confiance accordée à l'équipe en place lève la séance vers 19 heures.

Le Président
M. JEAN Daniel



Le secrétaire
M. DELAQUAÏZE Philippe

